



Commune de Gruyères

Financements spéciaux

Règlement du fonds d'entretien et de rénovation du pavage, des remparts et l'embellissement de la commune.

L'assemblée communale

Vu la loi sur les finances communales (LFCo) du 22 mars 2018 (RSF 140.6) ;

Vu l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14 octobre 2019 (RSF 140.61) ;

Vu le règlement des finances de la Commune de Gruyères (RFin) du 14 décembre 2020 :

Adopte :

Art. 1 But (art. 38 LFCo, art. 10 RFin)

Le présent règlement a pour but la création d'un fonds d'entretien et de rénovation destiné au financement des travaux d'entretien du pavage, des remparts et de l'embellissement de la Commune.

Art. 2 Alimentation du fonds

¹ Les entreprises mandatées pour la réalisation de travaux sur le territoire communal sont invitées par la commune de lui verser un montant correspondant à 1% du montant de la facture acquitté par la commune.

² Le paiement de ces montants par les entreprises mandatées par les communes se fait sur une base volontaire.

³ Les montants ainsi récoltés auprès des entreprises sont affectés entièrement au Fonds faisant l'objet du présent règlement.

Art. 3 Affectation

Les moyens de ce fonds visent à assurer un entretien régulier et/ou à de nouveaux investissements liés à ce patrimoine administratif de la commune.

Art. 4 Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} juillet 2021 sous réserve de son approbation par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts.



Adopté par l'assemblée communale le 19 avril 2021.

Le Syndic

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Doutaz', written over the text 'Le Syndic'.

Jean-Pierre Doutaz

Le Secrétaire :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Weber', written over the text 'Le Secrétaire :'. The signature is stylized and somewhat abstract.

Daniel Weber

Approuvé par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, le 10 JUIN 2021

Didier Castella
Conseiller d'Etat, Directeur

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Didier Castella', written over the text 'Didier Castella'.